L'AEC et l'OEA approuve la résolution « Appui au travail de la Commission pour la mer des Caraïbes »



Port d'Espagne (10 juin 2011) – Le Secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe, l'Ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla a participé à la 41ème session régulière de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains (OEA), qui a eu lieu au Salvador du 5 au 7 juin 2011. Il a à cette occasion rencontré le Secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza.

Lors de cette réunion, l'Ambassadeur Andrade a exprimé sa satisfaction au regard de l'adoption par l'assemblée générale de l'OEA, de la résolution intitulée « Appui au travail de la Commission pour la mer des Caraïbes ».

La résolution susmentionnée reconnaît les efforts de l'Association des Etats de la Caraïbe dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des initiatives régionales destinées à promouvoir la conservation et la gestion durable des ressources côtières et marines. Qui plus est, elle admet l'importance de cette thématique pour les Etats membres de la Grande Caraïbe, et propose, pour sa mise en œuvre, de coordonner des initiatives avec d'autres organes impliqués dans la gestion de cette question à l'échelle de l'hémisphère, et que ceux-ci contribuent au programme de travail de la Commission pour la mer des Caraïbes, dont l'Association fait la promotion.

La résolution « Appui au travail de la Commission pour la mer des Caraïbes » propose par ailleurs la conduite de consultations requises pour l'organisation d'une réunion, avec les organes susmentionnés, aussitôt que les parties en décident, afin de déterminer des lignes directrices pour les actions faisant suite à la résolution.